

L'auteur étudie successivement l'instruction populaire, l'enseignement secondaire et spécial, les caractères de l'organisation scolaire sous les Français. Il passe aux années qui suivirent immédiatement la conquête, et nous représente les pénibles combats que livrèrent nos ancêtres pour demeurer français, le ralliement autour du prêtre et de l'église paroissiale.

Le vainqueur afin de réussir l'assimilation de ces vaincus si tenaces, voulut les favoriser d'un cheval de Troie nouveau genre : l'Institution royale. Nos pères refusèrent de se laisser prendre par le cheval de bois des maquignons du temps.

Malgré tout, par le dévouement du clergé, nous avons déjà, au premier temps de l'Union, un grand nombre de collèges classiques et notre enseignement primaire, à ce moment, avait conquis une autonomie paroissiale très heureuse.

Avec la Confédération, cet organisme de l'enseignement populaire se développe et atteint sa dernière étape par la loi de 1875.

Le R. P. Roy étudie plus particulièrement cette dernière partie de l'histoire qui va de l'administration du Dr Meilleur en 1841 jusqu'à nos jours. Nous y voyons d'intéressantes expériences ; que les sornettes de l'instruction gratuite, de l'uniformité des livres, de l'obligation scolaire, de l'école neutre, du ministère de l'instruction publique sont de bien vieilles inventions, et que les cervelles creuses d'aujourd'hui empruntent beaucoup aux cervelles creuses de tous les temps.

*

* *

L'auteur de *La formation du régime scolaire canadien-français* manque de timidité. Il a bien de l'historien l'impartialité, mais il en a aussi l'intelligence courageuse. Et sans aucun respect humain — comme sans virulence, du reste, — il apprécie certains incidents de nos luttes scolaires où l'on voit comment l'Anglo-saxon nous obligea à de dangereuses concessions, à des abandons, par suite du peu d'intransigeance des chefs politiques de la race.

Le lecteur attentif du volume que nous présentons en ce moment aux abonnés de l'*Apôtre* remarquera combien d'embarras les politiciens aient causé aux patriotes et comme ces champignons vénéneux de la politique pratiquent

un curieux patriotisme. C'est une leçon discrète qui se dégage très bien de certains chapitres de *La formation du régime scolaire canadien-français*.

*

* *

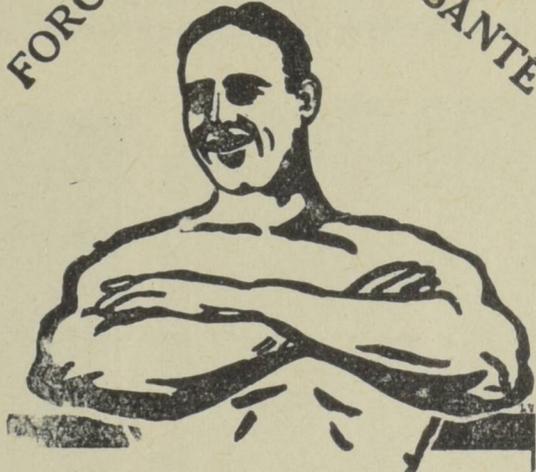
La langue du R. P. Roy ne se recommande que par sa correction assez constante et une simplicité de bon aloi. Il nous semble qu'elle manque de robustesse, de muscles.

Il arrive, même, à l'auteur de commettre des phrases maladroitement, pour ne rien dire de plus. Il écrit à la page 75ème : " Les Canadiens, eux, voulaient bien qu'on les intéressât et qu'on leur fît confiance, mais à la condition *de ne pas les empêcher d'être catholiques et français.*" On peut être plus heureux, à bon compte.

Mais ces défauts légers ne doivent pas éloigner d'un volume aussi utile et bienfaisant des lecteurs sérieux comme ceux de l'*Apôtre*. Nous leur recommandons fortement la lecture du mémoire du R. P. Roy. Cette histoire leur fera respirer l'air très sain de la fierté patriotique.

Ferdinand BÉLANGER.

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ



Rapidement obtenues par l'emploi de
ANCHOR WEAKNESS TONIC

Sa composition scientifique en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux convalescents, vieillards, femmes, enfants et aux personnes débiles et délicates. --- En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Pharmaciens en gros, Dépositaires
W. BRUNET & CIE Limitee
139 rue St-Joseph, Québec